



Principales décisions du conseil communal

Séance du 30 mars 2021

Affaires générales

- Approbation d'une motion de soutien aux secteurs associatif, culturel, sportif et Horeca en développant un programme d'actions « Genappe, en avant » et en autorisant l'organisation de certaines manifestations favorisant le lien social et la liberté d'expression, en extérieur sur la voie publique dès le 1^{er} avril 2021 dans le respect des gestes barrières et des conditions imposées par les autorités fédérales et régionales et des protocoles visant les différents secteurs.
- Approbation du tarif de participation à la session de « je pédale pour ma forme » à 35 € par session.
- Approbation d'une convention avec le futur exploitant d'une piscine couverte ouverte au public.

Environnement

- Approbation du règlement complémentaire de circulation organisant le stationnement à la rue Louis Taburiaux : suppression du stationnement alternatif et organisation du stationnement par poches sur les côtés impair et pair jusqu'à 10 m avant le carrefour avec la Chaussée de Nivelles.
- Approbation du règlement complémentaire de circulation en vue de placer la rue du Sablon à Bousval en circulation locale.
- Approbation du règlement complémentaire de circulation en vue d'organiser le stationnement à la rue E. Hecq à Ways : interdiction de stationner à droite en entrant dans la rue depuis la N237 sur une longueur de 8 m en plus de l'interdiction existante.
- Approbation du règlement d'utilisation du parking à vélo avec contrôle d'accès installé à la place de l'église à Bousval dans le cadre du budget participatif : 5 emplacements sont disponibles par abonnement de 6 mois au prix de 25 €.
- Approbation du règlement de l'édition 2021 du concours « Genappe, villages fleuris » qui encourage le fleurissement des jardins, façades et balcons.
- Approbation d'un avenant à la convention qui nous lie avec la Ressourcerie relative au ramassage des encombrants à la demande. Le service est gratuit pour la population mais a un coût pour la Ville qui augmente à 25,50 €/m³.

Finances

- Approbation de l'octroi d'une aide exceptionnelle à la Ressourcerie en l'exonérant du paiement du loyer de l'immeuble qu'elle occupe pour une durée de 3 mois suite à la crise du Covid-19, soit une aide de 5.250 €.
- Vérification du subside 2020 et autorisation du subside 2021 de la Maison Galilée : un subside de 10.000 € à l'ordinaire et de 3.146 € à l'extraordinaire.
- Approbation du compte 2020 de la fabrique d'église de Bousval avec des dépenses de 52.913 € et un boni de 142 €.

Travaux

- Approbation d'une dépense de 44.895 € TVAC consentie par le collège en urgence sans crédit budgétaire relative à la démolition d'un immeuble menaçant ruine au 3, rue Mintens.

- Ouverture d'un marché de travaux relatif à l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations, estimé à 40.000 € TVAC.

Urbanisme

- Approbation du déplacement du sentier 36 – Chemin de la Bruyère à Glabais et du nouveau tracé de ce sentier.
- Prise de connaissance du rapport d'activités du conseiller en aménagement du territoire.
- Désignation de l'emphytéote pour l'occupation par bail emphytéotique pendant une durée de 30 ans de la parcelle communale abritant